

Cent vingt ans d'ignominie



Par María Josefina Arce.

Il y a cent vingt ans, une nouvelle trahison et un nouvel affront ont été consommés contre le peuple cubain tout entier, et surtout contre ceux qui avaient lutté et même offert leur vie pour l'indépendance de Cuba vis-à-vis de l'Espagne et sa totale souveraineté.

Tomas Estrada Palma, président de la République néo-coloniale née le 20 mai 1902, a signé le 16 février de l'année suivante, le Traité d'ingérence pour la location de bases navales et de charbonnières, par lequel une partie du territoire cubain a été cédée aux États-Unis. Washington renforçait ainsi l'ingérence des États-Unis dans notre pays.

Il faut rappeler que Washington était intervenu de manière opportuniste dans la guerre hispano-cubaine. La défaite de l'Espagne et la signature du traité de Paris ont laissé place à l'occupation militaire étasunienne, à la suite de laquelle les Cubains ont été contraints d'accepter un appendice à la constitution de 1901.

Appelé "amendement Platt", ce document accordait au voisin du nord le pouvoir d'intervenir à Cuba lorsqu'il le jugeait nécessaire, et obligeait la nation caribéenne à vendre ou à louer des terres pour

l'établissement de bases navales et charbonnières.

C'est ainsi que fut institutionnalisée la base navale de Guantánamo, dans l'est de l'archipel, un territoire que Washington occupe encore aujourd'hui illégalement, contre la volonté du gouvernement et du peuple cubains.

Selon les historiens, pendant la république néocoloniale, cette enclave était un repaire de corruption, et les jeux d'argent, la prostitution, la drogue et la contrebande en tout genre proliféraient dans les villages voisins.

Depuis le triomphe de la Révolution, la base navale de Guantánamo a été un foyer de menaces et même d'agressions contre notre peuple, avec pour conséquence plusieurs morts.

Au début de ce siècle, elle a également été transformée en centre de détention dans le cadre de la lutte que les États-Unis prétendent mener contre le terrorisme, après les attentats de septembre 2001 contre les tours jumelles de New York et d'autres cibles sur le sol américain.

Les prisonniers de la base navale de Guantánamo ont été soumis à des tortures physiques et psychologiques, où quelque 39 prisonniers sont toujours dans un flou juridique.

Depuis janvier 1959, le gouvernement révolutionnaire exige la restitution de ce territoire illégalement occupé par les États-Unis à son propriétaire légitime, les Cubains.

La demande de La Havane est soutenue depuis des décennies par des gouvernements, des personnalités politiques, des intellectuels, des mouvements sociaux et toutes les personnes éprises de paix.

La base navale de Guantanamo est un symbole de la violation du droit international par Washington et un affront à la dignité et à la souveraineté du peuple cubain.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/314026-cent-vingt-ans-dignominie>



Radio Habana Cuba